



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté- Egalité- Fraternité

DEPARTEMENT DE MAYOTTE

VILLE DE MAMOUDZOU

REÇU EN PREFECTURE

Le 05 août 2025

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

976-200008837-20250801-D20250008910-DE

Nombre

de Conseillers en exercice : 49

de Présents : 26

de Votants : 28

Dont vote par procuration : 2

Abstention : 0

Contre : 0

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025.00089/2025 du 01/08/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier août, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans la Salle Abdallah HOUMADI, après convocation légale en date du 25 juillet 2025, sous la présidence de **M. Ambdilwahedou SOUMAILA, Maire**.

Etaient présents : (26)

Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA (Conseillère municipale), M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué), Mme Mariame ALI DITE NINA (Conseillère municipale), Mme Rabia ASSAN (11ème adjointe au Maire), Mme Marianne DAMARY (Conseillère municipale), Mme Moïna-Fatima IBRAHIM (14ème adjointe au Maire), Mme Anzimiya HOUMADI (Conseillère municipale), M. Dhinouraine M'COLO MAINTY (1er adjoint au Maire), Mme Inayat KASSIM (8ème adjointe au Maire), Mme Nourinya LOUOUFI (3ème adjointe au Maire), Mme Zoufati MADI (4ème adjointe au Maire), Mme Hadia MADI ASSANI (12ème adjointe au Maire), M. Hamidani MAGOMA (2ème adjoint au Maire), M. Assane MOHAMED (10ème adjoint au Maire), M. Said MALIDI MLIMI (Conseiller municipal délégué), M. Soiyinri MHOUDHOIR (6ème adjoint au Maire), M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED (9ème adjoint au Maire), M. Mohamed Tani OUSSENI (Conseiller municipal délégué), Mme Rabianti MVOULANA (Conseillère municipale déléguée), M. Hamidani MZE MOGNE (Conseiller municipal), Mme Djouwaïria OUSSENI YVESSE (Conseillère municipale), M. Badrou RADJAB (Conseiller municipal), M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire), M. Toiyifou RIDJALI (5ème adjoint au Maire), Mme Zaïtouni ABDALLAH (Conseillère municipale), Mme Nadjati SAÏDOU COMBO (Conseillère municipale)

Absents : (21)

Mme Haoutha AHAMADA (Conseillère municipale), M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal), M. Chamouine ATTOUMANE (Conseiller municipal), M. Ben Youssouf CHIHABOUDINE (Conseiller municipal), M. Nassuf-Eddine DAROUECHE (Conseiller municipal), M. Djamaïdine HAIDAR (Conseiller municipal), Mme Aminat HARITI (Conseillère municipale), M. Jacques Martial HENRY (Conseiller municipal), Mme Mariame KAMBI (Conseillère municipale), Mme Siti Dhoulfa MADJINDA (Conseillère municipale), Mme Liza MAHAMOUDOU (Conseillère municipale), M. Elyassir MANROUFOU (Conseiller municipal), M. Said Djanfar MOHAMED (13ème adjoint au Maire), Mme Mariam SAID (Conseillère municipale), Mme Fatima Fayna M'SOILI (Conseillère municipale déléguée), M. Abdallah OUMOURI (Conseiller municipal), Mme Claudie RAKOTO (Conseillère municipale déléguée), M. Mohamadi SAID (Conseiller municipal), M. Mounib SOILIHI MOHAMED (Conseiller municipal), M. Tany ABOUDOU CHAKOIROU (Conseiller municipal), Mme Anfiat TOUMBOU DANI (Conseillère municipale)

Absents excusés : (0)

Procuration : (2)

Mme Munia DINOURAINI (7ème adjointe au Maire) donne pouvoir à M. Soiyinri MHOUDHOIR, Mme Dhoimrat HALIDI (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Rabianti MVOULANA

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **M. Soiyinri MHOUDHOIR** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu l'article 73 de la Constitution ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1618-1 et L2121-29 ;

Vu la délibération n°2020.00050/2020 du 5 juillet 2020 portant élection de M. Ambdilwahedou SOUMAILA en qualité de Maire ;

OBJET :

Contrat de prêt d'un montant total de 20 648 774 € consenti par la caisse des dépôts et consignations pour le financement des travaux de réparation des dégâts causés par le cyclone Chido sur les équipements

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 06/08/2025 que la convocation avait été faite le 25/07/2025.

Le Maire.

Vu la délibération n°2024.00005/2024 du 6 avril 2024 relative au budget primitif 2024 Ville et SRU ;

Vu l'accord de principe de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un financement de 20 648 774 € ;

Considérant que le cyclone **Chido**, survenu en 2024, a causé d'importants dégâts matériels sur les infrastructures communales, nécessitant une intervention urgente ;

Considérant que les travaux de réparation concernent notamment les écoles, équipements sportifs, bâtiments de sécurité, voirie, éclairage public et services sociaux ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : D'autoriser le Maire de réaliser auprès de la caisse des dépôts et consignations un contrat de prêt composé de 12 lignes de prêt pour un montant total de **20 648 774 €** (*vingt millions six cent quarante-huit mille sept cent soixante-quatorze euros*) et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Offre CDC (multi-périodes)	
Ligne de prêt 1 - Plateau sportif Kawéni	
Montant (en €)	603 810 €
Caractéristiques	Prêt Cohésion Sociale
Enveloppe	Catastrophe naturelle Mayotte
Durée amortissement	30 ans
Commission d'instruction	0€
Pénalité de dédit	1%
Durée de la période	Trimestrielle
Taux de période	0,50%
TEG*	1,99%
Phase d'amortissement 1	
Durée du différé d'amortissement	60 mois
Durée	5 ans
Index	taux fixe
Marge fixe sur index	-
Taux d'intérêt	0%
Périodicité	trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité
Modalité de révision	Sans objet
Taux de progression de l'amortissement	0%
Phase d'amortissement 2	
Durée	25 ans
Index**	Livret A
Marge fixe sur index	0,60%
Taux d'intérêt	Livret A + 0,6 %
Périodicité	Trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)
Modalité de révision	SR
Taux de progression de l'amortissement	0%

* L'Emprunteur est informé que, conformément à la réglementation en vigueur, le Taux Effectif Global (TEG) susmentionné, calculé selon un mode proportionnel et sur la base du nombre de jours exacts de la durée de la période mis en rapport avec l'année civile (soit "Exact/365"), est fourni à titre indicatif en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie calculés sur la base du montage de garantie prévu dans le tableau ci-après, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt et qu'il est susceptible d'être actualisé à l'émission du contrat de prêt. Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

** A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente Lettre d'offre est de 2,4 % (Livret A)

Offre CDC (multi-périodes)	
Ligne de prêt 2 - Stade Tsoundzou	
Montant (en €)	1 148 783€
Caractéristiques	Prêt Cohésion Sociale
Enveloppe	Catastrophe naturelle Mayotte
Durée amortissement	30 ans
Commission d'instruction	0€
Pénalité de dédit	1%
Durée de la période	Trimestrielle
Taux de période	0,50%
TEG*	1,99%
Phase d'amortissement 1	
Durée du différé d'amortissement	60 mois
Durée	5 ans
Index	taux fixe
Marge fixe sur index	-
Taux d'intérêt	0%
Périodicité	trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité
Modalité de révision	Sans objet
Taux de progression de l'amortissement	0%
Phase d'amortissement 2	
Durée	25 ans
Index**	Livret A
Marge fixe sur index	0,60%
Taux d'intérêt	Livret A + 0,6 %
Périodicité	Trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)
Modalité de révision	SR
Taux de progression de l'amortissement	0%

* L'Emprunteur est informé que, conformément à la réglementation en vigueur, le Taux Effectif Global (TEG) susmentionné, calculé selon un mode proportionnel et sur la base du nombre de jours exacts de la durée de la période mis en rapport avec l'année civile (soit "Exact/365"), est fourni à titre indicatif en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie calculés sur la base du montage de garantie prévu dans le tableau ci-après, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt et qu'il est susceptible d'être actualisé à l'émission du contrat de prêt. Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

** A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente Lettre d'offre est de 2,4 % (Livret A)

Offre CDC (multi-périodes)	
Ligne de prêt 3 - Ecoles (tranche 1)	
Montant (en €)	3413929€
Caractéristiques	Prêt Cohésion Sociale
Enveloppe	Catastrophe naturelle Mayotte
Durée amortissement	30 ans
Commission d'instruction	0€
Pénalité de dédit	1%
Durée de la période	Trimestrielle
Taux de période	0,50%
TEG*	1,99%
Phase d'amortissement 1	
Durée du différé d'amortissement	60 mois
Durée	5 ans
Index	taux fixe
Marge fixe sur index	-
Taux d'intérêt	0%
Périodicité	trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité
Modalité de révision	Sans objet
Taux de progression de l'amortissement	0%
Phase d'amortissement 2	
Durée	25 ans
Index**	Livret A
Marge fixe sur index	0,60%
Taux d'intérêt	Livret A + 0,6 %
Périodicité	Trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)
Modalité de révision	SR
Taux de progression de l'amortissement	0%

* L'Emprunteur est informé que, conformément à la réglementation en vigueur, le Taux Effectif Global (TEG) susmentionné, calculé selon un mode proportionnel et sur la base du nombre de jours exacts de la durée de la période mis en rapport avec l'année civile (soit "Exact/365"), est fourni à titre indicatif en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie calculés sur la base du montage de garantie prévu dans le tableau ci-après, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt et qu'il est susceptible d'être actualisé à l'émission du contrat de prêt. Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

** A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente Lettre d'offre est de 2,4 % (Livret A)

Offre CDC (multi-périodes)	
Ligne de prêt 4 - Plateau sportif Vahibé	
Montant (en €)	629 706 €
Caractéristiques	Prêt Cohésion Sociale
Enveloppe	Catastrophe naturelle Mayotte
Durée amortissement	30 ans
Commission d'instruction	0 €
Pénalité de dédit	1%
Durée de la période	Trimestrielle
Taux de période	0,50%
TEG*	1,99%
Phase d'amortissement 1	
Durée du différé d'amortissement	60 mois
Durée	5 ans
Index	taux fixe
Marge fixe sur index	-
Taux d'intérêt	0%
Périodicité	trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité
Modalité de révision	Sans objet
Taux de progression de l'amortissement	0%
Phase d'amortissement 2	
Durée	25 ans
Index**	Livret A
Marge fixe sur index	0,60%
Taux d'intérêt	Livret A + 0,6 %
Périodicité	Trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)
Modalité de révision	SR
Taux de progression de l'amortissement	0%

* L'Emprunteur est informé que, conformément à la réglementation en vigueur, le Taux Effectif Global (TEG) susmentionné, calculé selon un mode proportionnel et sur la base du nombre de jours exacts de la durée de la période mis en rapport avec l'année civile (soit "Exact/365"), est fourni à titre indicatif en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie calculés sur la base du montage de garantie prévu dans le tableau ci-après, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt et qu'il est susceptible d'être actualisé à l'émission du contrat de prêt. Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

** A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente Lettre d'offre est de 2,4 % (Livret A)

Offre CDC (multi-périodes)	
Ligne de prêt 5 - Gymnase JF Hory	
Montant (en €)	187 924 €
Caractéristiques	Prêt Cohésion Sociale
Enveloppe	Catastrophe naturelle Mayotte
Durée amortissement	30 ans
Commission d'instruction	0 €
Pénalité de dédit	1%
Durée de la période	Trimestrielle
Taux de période	0,50%
TEG*	1,99%
Phase d'amortissement 1	
Durée du différé d'amortissement	60 mois
Durée	5 ans
Index	taux fixe
Marge fixe sur index	-
Taux d'intérêt	0%
Périodicité	trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité
Modalité de révision	Sans objet
Taux de progression de l'amortissement	0%
Phase d'amortissement 2	
Durée	25 ans
Index**	Livret A
Marge fixe sur index	0,60%
Taux d'intérêt	Livret A + 0,6 %
Périodicité	Trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)
Modalité de révision	SR
Taux de progression de l'amortissement	0%

* L'Emprunteur est informé que, conformément à la réglementation en vigueur, le Taux Effectif Global (TEG) susmentionné, calculé selon un mode proportionnel et sur la base du nombre de jours exacts de la durée de la période mis en rapport avec l'année civile (soit "Exact/365"), est fourni à titre indicatif en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie calculés sur la base du montage de garantie prévu dans le tableau ci-après, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt et qu'il est susceptible d'être actualisé à l'émission du contrat de prêt. Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

** A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente Lettre d'offre est de 2,4 % (Livret A)

Offre CDC (multi-périodes)	
Ligne de prêt 6 - Bâtiment police municipale	
Montant (en €)	295 094 €
Caractéristiques	Prêt Cohésion Sociale
Enveloppe	Catastrophe naturelle Mayotte
Durée amortissement	30 ans
Commission d'instruction	0 €
Pénalité de dédit	1%
Durée de la période	Trimestrielle
Taux de période	0,50%
TEG*	1,99%
Phase d'amortissement 1	
Durée du différé d'amortissement	60 mois
Durée	5 ans
Index	taux fixe
Marge fixe sur index	-
Taux d'intérêt	0%
Périodicité	trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité
Modalité de révision	Sans objet
Taux de progression de l'amortissement	0%
Phase d'amortissement 2	
Durée	25 ans
Index**	Livret A
Marge fixe sur index	0,60%
Taux d'intérêt	Livret A + 0,6 %
Périodicité	Trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)
Modalité de révision	SR
Taux de progression de l'amortissement	0%

* L'Emprunteur est informé que, conformément à la réglementation en vigueur, le Taux Effectif Global (TEG) susmentionné, calculé selon un mode proportionnel et sur la base du nombre de jours exacts de la durée de la période mis en rapport avec l'année civile (soit "Exact/365"), est fourni à titre indicatif en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie calculés sur la base du montage de garantie prévu dans le tableau ci-après, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt et qu'il est susceptible d'être actualisé à l'émission du contrat de prêt. Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

** A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente Lettre d'offre est de 2,4 % (Livret A)

Offre CDC (multi-périodes)	
Ligne de prêt 7 - Ecoles (tranche 2)	
Montant (en €)	6 398 670 €
Caractéristiques	Prêt Cohésion Sociale
Enveloppe	Catastrophe naturelle Mayotte
Durée amortissement	30 ans
Commission d'instruction	0 €
Pénalité de dédit	1%
Durée de la période	Trimestrielle
Taux de période	0,50%
TEG*	1,99%
Phase d'amortissement 1	
Durée du différé d'amortissement	60 mois
Durée	5 ans
Index	taux fixe
Marge fixe sur index	-
Taux d'intérêt	0%
Périodicité	trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité
Modalité de révision	Sans objet
Taux de progression de l'amortissement	0%
Phase d'amortissement 2	
Durée	25 ans
Index**	Livret A
Marge fixe sur index	0,60%
Taux d'intérêt	Livret A + 0,6 %
Périodicité	Trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)
Modalité de révision	SR
Taux de progression de l'amortissement	0%

* L'Emprunteur est informé que, conformément à la réglementation en vigueur, le Taux Effectif Global (TEG) susmentionné, calculé selon un mode proportionnel et sur la base du nombre de jours exacts de la durée de la période mis en rapport avec l'année civile (soit "Exact/365"), est fourni à titre indicatif en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie calculés sur la base du montage de garantie prévu dans le tableau ci-après, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt et qu'il est susceptible d'être actualisé à l'émission du contrat de prêt. Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

** A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente Lettre d'offre est de 2,4 % (Livret A)

Offre CDC (multi-périodes)	
Ligne de prêt 8 - CCAS	
Montant (en €)	1 090 491 €
Caractéristiques	Prêt Cohésion Sociale
Enveloppe	Catastrophe naturelle Mayotte
Durée amortissement	30 ans
Commission d'instruction	0 €
Pénalité de dédit	1%
Durée de la période	Trimestrielle
Taux de période	0,50%
TEG*	1,99%
Phase d'amortissement 1	
Durée du différé d'amortissement	60 mois
Durée	5 ans
Index	taux fixe
Marge fixe sur index	-
Taux d'intérêt	0%
Périodicité	trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité
Modalité de révision	Sans objet
Taux de progression de l'amortissement	0%
Phase d'amortissement 2	
Durée	25 ans
Index**	Livret A
Marge fixe sur index	0,60%
Taux d'intérêt	Livret A + 0,6 %
Périodicité	Trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)
Modalité de révision	SR
Taux de progression de l'amortissement	0%

* L'Emprunteur est informé que, conformément à la réglementation en vigueur, le Taux Effectif Global (TEG) susmentionné, calculé selon un mode proportionnel et sur la base du nombre de jours exacts de la durée de la période mis en rapport avec l'année civile (soit "Exact/365"), est fourni à titre indicatif en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie calculés sur la base du montage de garantie prévu dans le tableau ci-après, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt et qu'il est susceptible d'être actualisé à l'émission du contrat de prêt. Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

** A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente Lettre d'offre est de 2,4 % (Livret A)

Offre CDC (multi-périodes)	
Ligne de prêt 9 - Plateau sportif Baobab	
Montant (en €)	424 220 €
Caractéristiques	Prêt Cohésion Sociale
Enveloppe	Catastrophe naturelle Mayotte
Durée amortissement	30 ans
Commission d'instruction	0 €
Pénalité de dédit	1%
Durée de la période	Trimestrielle
Taux de période	0,50%
TEG*	1,99%
Phase d'amortissement 1	
Durée du différé d'amortissement	60 mois
Durée	5 ans
Index	taux fixe
Marge fixe sur index	-
Taux d'intérêt	0%
Périodicité	trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité
Modalité de révision	Sans objet
Taux de progression de l'amortissement	0%
Phase d'amortissement 2	
Durée	25 ans
Index**	Livret A
Marge fixe sur index	0,60%
Taux d'intérêt	Livret A + 0,6 %
Périodicité	Trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)
Modalité de révision	SR
Taux de progression de l'amortissement	0%

* L'Emprunteur est informé que, conformément à la réglementation en vigueur, le Taux Effectif Global (TEG) susmentionné, calculé selon un mode proportionnel et sur la base du nombre de jours exacts de la durée de la période mis en rapport avec l'année civile (soit "Exact/365"), est fourni à titre indicatif en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie calculés sur la base du montage de garantie prévu dans le tableau ci-après, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt et qu'il est susceptible d'être actualisé à l'émission du contrat de prêt. Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

** A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente Lettre d'offre est de 2,4 % (Livret A)

Offre CDC (multi-périodes)	
Ligne de prêt 10 - Voiries	
Montant (en €)	1 192 079 €
Caractéristiques	Prêt Cohésion Sociale
Enveloppe	Catastrophe naturelle Mayotte
Durée amortissement	30 ans
Commission d'instruction	0 €
Pénalité de dédit	1%
Durée de la période	Trimestrielle
Taux de période	0,50%
TEG*	1,99%
Phase d'amortissement 1	
Durée du différé d'amortissement	60 mois
Durée	5 ans
Index	taux fixe
Marge fixe sur index	-
Taux d'intérêt	0%
Périodicité	trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité
Modalité de révision	Sans objet
Taux de progression de l'amortissement	0%
Phase d'amortissement 2	
Durée	25 ans
Index**	Livret A
Marge fixe sur index	0,60%
Taux d'intérêt	Livret A + 0,6 %
Périodicité	Trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)
Modalité de révision	SR
Taux de progression de l'amortissement	0%

* L'Emprunteur est informé que, conformément à la réglementation en vigueur, le Taux Effectif Global (TEG) susmentionné, calculé selon un mode proportionnel et sur la base du nombre de jours exacts de la durée de la période mis en rapport avec l'année civile (soit "Exact/365"), est fourni à titre indicatif en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie calculés sur la base du montage de garantie prévu dans le tableau ci-après, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt et qu'il est susceptible d'être actualisé à l'émission du contrat de prêt. Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

** A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente Lettre d'offre est de 2,4 % (Livret A)

Offre CDC (multi-périodes)	
Ligne de prêt 11 - Eclairage public	
Montant (en €)	3 759 340 €
Caractéristiques	Prêt Cohésion Sociale
Enveloppe	Catastrophe naturelle Mayotte
Durée amortissement	30 ans
Commission d'instruction	0 €
Pénalité de dédit	1%
Durée de la période	Trimestrielle
Taux de période	0,50%
TEG*	1,99%
Phase d'amortissement 1	
Durée du différé d'amortissement	60 mois
Durée	5 ans
Index	taux fixe
Marge fixe sur index	-
Taux d'intérêt	0%
Périodicité	trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité
Modalité de révision	Sans objet
Taux de progression de l'amortissement	0%
Phase d'amortissement 2	
Durée	25 ans
Index**	Livret A
Marge fixe sur index	0,60%
Taux d'intérêt	Livret A + 0,6 %
Périodicité	Trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)
Modalité de révision	SR
Taux de progression de l'amortissement	0%

* L'Emprunteur est informé que, conformément à la réglementation en vigueur, le Taux Effectif Global (TEG) susmentionné, calculé selon un mode proportionnel et sur la base du nombre de jours exacts de la durée de la période mis en rapport avec l'année civile (soit "Exact/365"), est fourni à titre indicatif en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie calculés sur la base du montage de garantie prévu dans le tableau ci-après, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt et qu'il est susceptible d'être actualisé à l'émission du contrat de prêt. Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

** A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente Lettre d'offre est de 2,4 % (Livret A)

Offre CDC (multi-périodes)	
Ligne de prêt 12 - Centre sécurité urbain	
Montant (en €)	1 504 728 €
Caractéristiques	Prêt Cohésion Sociale
Enveloppe	Catastrophe naturelle Mayotte
Durée amortissement	30 ans
Commission d'instruction	0 €
Pénalité de dédit	1%
Durée de la période	Trimestrielle
Taux de période	0,50%
TEG*	1,99%
Phase d'amortissement 1	
Durée du différé d'amortissement	60 mois
Durée	5 ans
Index	taux fixe
Marge fixe sur index	-
Taux d'intérêt	0%
Périodicité	trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité
Modalité de révision	Sans objet
Taux de progression de l'amortissement	0%
Phase d'amortissement 2	
Durée	25 ans
Index**	Livret A
Marge fixe sur index	0,60%
Taux d'intérêt	Livret A + 0,6 %
Périodicité	Trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)
Modalité de révision	SR
Taux de progression de l'amortissement	0%

* L'Emprunteur est informé que, conformément à la réglementation en vigueur, le Taux Effectif Global (TEG) susmentionné, calculé selon un mode proportionnel et sur la base du nombre de jours exacts de la durée de la période mis en rapport avec l'année civile (soit "Exact/365"), est fourni à titre indicatif en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie calculés sur la base du montage de garantie prévu dans le tableau ci-après, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt et qu'il est susceptible d'être actualisé à l'émission du contrat de prêt. Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

** A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente Lettre d'offre est de 2,4 % (Livret A)

Article 2 : de signer seul, le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou en son absence, son représentant à signer tous documents afférents à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Mamoudzou, le 04/08/2025

Le Maire

Abstention (0) :

Contre (0) :